



INVITATION PERSONNELLE

à notre conférence-débat
le 06 juin 2016 au CFIP

Le bien-être au travail et les risques psychosociaux

Comment appliquer la réforme?

Le CFIP vous invite à une conférence exceptionnelle, animé par Paul Brasseur, juriste expert en bien-être au travail et risques psychosociaux

Depuis le 1er septembre 2014, de nouvelles obligations s'appliquent en matière de prévention des risques psychosociaux. Comment les employeurs peuvent-ils détecter et prévenir les risques ? Quel est le rôle des différents intervenants ? Comment reprendre de manière efficace les procédures dans le règlement de travail ?



Dans son intervention, Paul Brasseur reviendra sur les différents aspects de la réforme en mettant en exergue les points d'attention et les enjeux de la législation pour les organisations. Il nous montrera comment les organisations peuvent s'appuyer sur la réforme pour y trouver des solutions et améliorer leurs pratiques en matière de gestion des RPS. Les différentes pistes de réflexion feront l'objet d'un débat et d'un temps de questions-réponses au terme de la conférence.

Les échanges se poursuivront autour d'un drink convivial !

Infos pratiques:

Où? au CFIP, 153 avenue Louis Gribaumont, 1200 Bruxelles

Quand? Le 06 juin 2016, accueil à partir de 18h30, **début de la conférence à 19h**

Inscription? En tant qu'invité, votre participation est offerte! Les places étant limitées, n'oubliez pas de nous signifier votre présence en cliquant ici: [**INSCRIPTION**](#)

Ne manquez pas cette occasion unique de bénéficier d'un interlocuteur expert, auteur et conférencier en matière de bien-être et risques psychosociaux au travail!

Avec toutes nos salutations,

L'équipe du CFIP